



INSCRIPTION (septembre)  REINSCRIPTION (juin)  DATE DE DEPOT : \_\_\_\_\_

## RESPONSABLE LEGAL

Identité :	
Adresse :	
Tel. domicile :	Tel. portable :
Email ( <i>obligatoire</i> ) :	

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

### a) Elèves de la même famille

	Elève 1	Elève 2	Elève 3
Identité			
Date de naissance			
Niveau scolaire			
Instrument			

### b) Ecoliers et collégiens : cocher le cursus souhaité

	Elève 1	Elève 2	Elève 3
Eveil musical			
Classe passerelle découverte			
Cursus général			

### c) Lycéens et adultes : cocher une ou plusieurs activités souhaitées

	Elève 1	Elève 2	Elève 3
Cours d'instrument individuel			
Cours d'instrument en binôme			
Formation musicale (cours individuel)			
Formation musicale (cours collectif)			
Classe d'orchestre			
Option musique du baccalauréat			



## INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

*(réservée à l'administration)*

	Elève 1	Elève 2	Elève 3
Niveau de formation instrumentale			
Niveau de formation musicale			
Classe d'orchestre (OUI-NON)			

### Constitution du binôme instrumental (facultatif)

Dans le cadre d'une inscription lycéenne ou adulte en binôme, indiquer l'identité de l'élève associé.

	Elève 1	Elève 2	Elève 3
Elève binôme			

## AUTORISATION FAMILIALE DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné \_\_\_\_\_, autorise le personnel ou toute personne dûment mandatée par la Lyre decazeilloise (orchestre d'harmonie et école de musique) à filmer, photographier et enregistrer les élèves désignés dans ce dossier d'inscription lors de ses activités et reproduire, diffuser et exploiter librement les images ainsi réalisées.

	Elève 1	Elève 2	Elève 3
Autorisation (OUI/NON)			

### Règles d'exception :

- 1. Les groupes dans les lieux publics :** Il est possible de diffuser une image d'un groupe de personne à condition que la photo ne soit centrée sur aucune personne en particulier (exemple : un orchestre en représentation).
- 2. L'exception d'information :** Il est possible de diffuser l'image de personnes reconnaissables sans leur autorisation si la photo est en lien avec l'actualité, en respectant la réelle portée informative et/ou historique; le lien à l'évènement représenté; l'intimité ou à la dignité de la personne représentée et que la photo de la personne ne soit pas sortie ou détournée de son contexte initial.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

**Signature du responsable légal**



## DISPOSITIF MUSIQUE SOLIDAIRE

Dans le cadre de l'**année scolaire 2019-2020**, l'école de musique met en place **sur fonds propres**, un dispositif d'accompagnement « musique solidaire », sans distinction d'âge ou de domiciliation. **LIRE ATTENTIVEMENT NOS CONDITIONS PARTICULIERES.**

Désignation par élève	QF tranche 1 de 0 à 320	QF tranche 2 de 321 à 520	QF tranche 3 de 521 à 800	QF tranche 4 de 801 et plus
Remise accordée sur l'offre de cours choisie	-30%	-25%	-20%	
Location d'instrument	20 € <i>+ 150 € (caution)</i>	40 € <i>+ 150 € (caution)</i>	60 € <i>+ 150 € (caution)</i>	
Manuel de formation musicale	OFFERT !	5 €	10 €	

### CONDITIONS PARTICULIERES

- Pour l'année scolaire 2019-2020, le dispositif propose jusqu'à **trois bourses pour l'ensemble de l'école**,
- OBLIGATOIRE : fournir une **attestation de quotient familial** (document CAF), de la **situation du mois antérieur à la date d'inscription**,
- Offre limitée à une **seule demande par famille et par an**,
- Eligibilité **par ordre d'arrivée** des dossiers d'inscriptions dûment complétés,
- Les réductions s'appliquent **sans distinction d'âge et de domiciliation** sur l'ensemble de nos cursus,
- Toute demande hors quota, fera l'objet d'une **appréciation au cas par cas** par la direction de l'école de musique, dans la limite des moyens annuels alloués à ce dispositif,
- Une fois le dossier validé, **l'inscription est payable d'avance et en totalité** avec la possibilité de faire 3 chèques égaux (encaissement différé),
- La deuxième inscription (et plus) d'une même famille bénéficie des **réductions contractuelles**,
- De part la nature des moyens éphémères qui y sont alloués, le **maintien de ce dispositif d'aide sera réévalué tous les ans.**

### TRAITEMENT DU DOSSIER

Toute demande doit passer par **M. Loïc RANDEYNES**, en charge de l'école de musique. Chaque **dossier complet** sera enregistré, numéroté et daté par ordre d'arrivée. Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais, à la lecture des éléments portés à notre connaissance.

Ecole de musique : **06.86.70.91.54**

Remise de l'attestation CAF en main propre ou par email sur :  
[gestion-edm.lyredecazeilloise@orange.fr](mailto:gestion-edm.lyredecazeilloise@orange.fr)



## FICHE DE FACTURATION

*(réservée à l'administration)*

Reporter les prix annuels pour chaque élève, en appliquant les réductions tarifaires en vigueur.

Désignation	Elève 1	Elève 2	Elève 3
Éveil musical			
Classe passerelle découverte			
Cursus général			
Cours d'instrument individuel			
Cours d'instrument en binôme			
Formation musicale (cours individuel)			
Formation musicale (cours collectif)			
Classe d'orchestre			
Option musique (baccalauréat)			
Manuel de formation musicale			
<b>Sous total par élève</b>	<i>Annuel élève 1</i> _____ €	<i>Annuel élève 2</i> _____ €	<i>Annuel élève 3</i> _____ €
<b>TOTAL FACTURATION</b>	<b><u>ANNUEL : ELEVE 1 + ELEVE 2 + ELEVE 3</u></b> _____ €		

Mode de règlement :

- 1 CHEQUE  *(encaissé vers le 15 octobre)*  
2 CHEQUES  *(encaissés vers le 15 octobre et le 15 janvier)*  
3 CHEQUES  *(encaissés vers le 15 octobre, le 15 janvier et le 15 avril)*  
ESPECES

Ecole conventionnée



Les chèques sont à libeller à l'ordre de "ECOLE DE MUSIQUE" et datés du jour d'inscription.

**NE PAS DEPOSER DE CHEQUES DE LOCATION D'INSTRUMENT OU DE CAUTION DANS CE DOSSIER.**